

Conditions générales yourte-France.fr

Réservation :

Elle devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire des arrhes de 30% du montant total du séjour et un exemplaire du contrat signé sous 7 jours sauf accord du propriétaire.

Ces arrhes seront déduites de la facture finale.

Les arrhes sont encaissées à réception.

Le solde de la location est à régler dès votre arrivée.

Caution :

Un chèque de caution de 300€ sera demandé lors de l'arrivée. Il ne sera encaissé qu'en cas de dommage occasionné durant le séjour, et sera rendu lors du départ dans le cas contraire.

Heure d'arrivée :

La yourte est disponible à partir de 17 heures, les arrivées se font au plus tard à 19 heures.

Merci de me prévenir en cas d'arrivée tardive.

Heure de départ :

La yourte doit être libérée au plus tard à 11 heures.

Entretien de la yourte et de l'espace cuisine :

Le locataire s'engage à rendre les lieux propres.

Location des draps : 8,00 euros la paire/semaine

Charbon de bois : 5,00 euros le sac

Linge à laver en machine : 8,00 euros par machine

Espace piscine :

L'espace piscine est ouvert aux locataires le matin de 9 h à 13 h et l'après-midi de 15 h à 20 h

La piscine n'est pas surveillée, et l'absence de clôture autour de la maison font que les enfants évoluent à la Dorépointaise sous l'unique responsabilité des parents.

Aucun enfant de moins de 12 ans et/ou ne sachant pas nager, n'est autorisé à accéder à l'espace piscine sans la présence d'un parent.

Utilisation des lieux :

Responsabilité :

La yourte est un habitat qui nécessite un peu plus d'attention qu'une maison. Laisser le toono ouvert pendant votre absence peut poser de graves problèmes en cas de pluie. Il sera de votre responsabilité de veiller à le fermer quand vous vous absentez.

Vous avez à disposition un barbecue à charbon de bois : **nous vous demandons d'être extrêmement vigilants !!!**

La yourte et l'annexe doivent être rendues dans l'état où vous les avez trouvées (un état des lieux sera fait à votre arrivée et à votre départ).

L'ensemble de l'établissement est non-fumeur.

La **responsabilité du client fumeur** sera entièrement engagée en cas de dégradation des installations due directement ou indirectement à une cigarette : odeur de fumée à l'intérieur des locaux, brûlure de mégots, incendie,...

Le client fumeur peut fumer uniquement à l'extérieur des locaux, mais sa responsabilité reste entièrement engagée en cas de dégât.

Animaux : Nos amis à quatre pattes ne peuvent pas être reçus dans la yourte.

Annulation :

Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour pour un motif imprévisible (hospitalisation, décès d'un proche), La Dorépointaise vous remboursera vos arrhes. Dans les autres cas le montant des arrhes reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour ou si le client ne se manifeste pas avant 19 h, La Dorépointaise se réserve le droit de conserver les arrhes et vous réclamer le solde du prix du séjour si la yourte reste vacante suite à l'annulation.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste dû intégralement à la Dorépointaise.

En cas d'annulation par La Dorépointaise, celle-ci s'engage à informer le client le plus rapidement possible et à rembourser les arrhes sous 8 jours. Le client ne peut prétendre à aucun dédommagement et renonce à se prévaloir de tout préjudice.

Les présentes conditions générales sont modifiables à tout moment sans préavis.